

des Corporations. Le ministre a-t-il assisté à la réunion des procureurs généraux des trois provinces des Prairies, lundi à Winnipeg, pour étudier les répercussions du rapport Batten sur le prix des denrées alimentaires dans les Prairies, comme il nous a dit devoir le faire dans sa réponse à ma question jeudi dernier? Si oui, peut-il donner à la Chambre une idée de ce que son ministère compte faire à la suite de ces entretiens?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, de fait, je n'ai pas rencontré les trois procureurs généraux, mais plutôt les trois ministres provinciaux responsables de la consommation: le procureur général de la Saskatchewan, le ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Alberta et le ministre de la Consommation et des Corporations du Manitoba. La réunion a été très fructueuse et les trois ministres ont semblé approuver entièrement les mesures que je prends.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

M. JOHN SMITH—LE REFUS DE RÉVÉLER LA SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

M. Arnold Peters (Timiskaming): J'aurais une question à poser au ministre de la Justice. Comme tous les partis à la Chambre ont appuyé le bill C-15, ayant pour objet la protection des sources d'information des journalistes, le ministre songerait-il à exonérer le commissaire aux incendies de Montréal, M. John Smith, qui a récemment été condamné pour avoir refusé de révéler la source de ses renseignements?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, en vertu des statuts, cette question relève de la juridiction provinciale. D'autre part, les principes en jeu dans cette enquête m'intéressent beaucoup. Comme le cas est étudié par une commission, je ne puis rien ajouter pour le moment.

L'AGRICULTURE

LES TOMATES—LA STABILISATION DES PRIX AU CANADA

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur. Comme les producteurs canadiens pourront dans quelques jours approvisionner le marché intérieur, en tomates de première qualité le ministre peut-il indiquer si le gouvernement va intervenir pour stabiliser les prix canadiens, anormalement bas en raison des importations massives de tomates à bon marché.

[M. McGrath.]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Nous savons que les prix des tomates importées fluctuent beaucoup et nous examinons attentivement ce problème. Cependant, aujourd'hui, je n'annoncerai aucune mesure spéciale.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ASILE AUX DÉSERTEURS EN CONTRAVENTION DES TRAITÉS D'ALLIANCE

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Il y a quelques jours, monsieur l'Orateur, j'ai posé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question en deux parties dont la première se lit ainsi:

Y a-t-il dans les traités d'alliance collective signés par le Canada des dispositions lui interdisant de donner asile à des déserteurs ressortissants des pays alliés?

Et voici la seconde:

Y a-t-il eu des discussions là-dessus entre les autorités américaines et canadiennes?

Je me demande si le ministre pourrait aujourd'hui fournir la réponse à ces questions.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. A la première partie de la question, je répondrai que la seule disposition pertinente dans les traités d'alliance collective signés par le Canada est celle que renferme l'accord sur le statut des forces armées dans le cadre de l'OTAN. Toutefois, l'application de l'accord se borne aux forces de l'OTAN en service officiel dans les pays hôtes, en l'occurrence le Canada. A la deuxième, je dois répondre qu'il n'y a pas eu dernièrement de discussions là-dessus entre les autorités des deux pays.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA RÉVISION DES DÉPENSES PRIORITAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le ministre des Finances, qui est sans doute au courant des majorations substantielles d'impôts annoncées à la Chambre du Nouveau-Brunswick hier soir, notamment une surtaxe de 10 p. 100 et une augmentation de la taxe de vente dans bien des domaines, peut-il dire si, dans les circonstances, il envisagerait de revenir sur son refus de discuter de façon sensée des dépenses prioritaires, avec la province en cause et les autres?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Nous avons toujours été disposés à discuter priorités. Si l'honorable député veut dire qu'il